

## Postulat - Développement

**Auteur : Céline Contat, conseillère générale, APM**

### **Déchets de mégots en ville de Monthey**

Les déchets les plus ramassés en ville sont les tickets de parking et les mégots de cigarettes, sans oublier les chewing gums qui sont difficilement ramassables.

Pour les tickets de parkings une solution est déjà trouvée puisqu'un projet de digitalisation des tickets via le natel est en cours d'analyse.

Pour les cigarettes, c'est un autre problème..

Toxiques et non biodégradables, les mégots de cigarette sont une source majeure de pollution.

Il s'avère difficile de gérer ce genre de déchet : jetés à l'improviste, n'importe où et à n'importe quel moment, les mégots échappent facilement aux services de ramassage ... quand ceux-ci existent. En pleine nature, en effet, il n'y a pas de ramassage des déchets.

Cette difficulté couvre ainsi plusieurs problèmes : le gaspillage de l'argent public qui doit mettre en place des solutions de ramassage, mais aussi le problème majeur de la pollution de l'environnement.

#### **Le mégot, un déchet non biodégradable**

Les mégots ne sont pas biodégradables, seul l'est le papier qui les entourent. Car contrairement à leur apparence, les filtres ne sont pas en coton, mais en acétate de cellulose. C'est une matière plastique, qui sert à fabriquer des lunettes de soleil par exemple. Ils mettent jusqu'à 15 ans pour se dégrader.

Pendant ce temps, tous les produits chimiques contenus dans les filtres, intacts, se diluent dans l'eau ou se répandent dans le sol. Le mégot participe donc directement à la contamination des sols et de l'eau. Autrement dit, il est la source d'un empoisonnement de l'environnement.

On trouve dans la cigarette pas moins de 4 000 substances, dont 250 sont nocives pour la santé et 50 sont cancérogènes. Les mégots contiennent donc une grande variété de produits toxiques : nicotine, traces de pesticides, phénols, ammoniac, cadmium, arsenic et autres métaux lourds, tels que le mercure ou le plomb, etc.

Garnis de fibres plastiques et de produits nocifs, les mégots font souffrir l'écosystème. Une pollution que l'on cerne mieux en chiffres. Un seul mégot peut polluer :

- 1 L d'eau douce ou salée, décimant la moitié des petits poissons présents.
- Entre 300 et 500 L d'eau potable, qui deviennent alors impropres à la consommation.
- 1 m<sup>3</sup> de neige. Les sports d'hiver sont tout à coup moins attrayants.

#### **C'est également la cause notable de feux de forêts**

Les cigarettes, lorsqu'elles sont mal éteintes, peuvent provoquer des incendies, surtout en période de fortes chaleurs et de sécheresse. Ce risque est à prendre au sérieux, car une fois sur deux c'est un individu imprudent qui est à l'origine d'un départ de feu. Seuls 2% des incendies de forêts sont imputables aux causes naturelles, essentiellement la foudre.

Le mégot en quelques chiffres :

Au niveau mondial, environ 75% des cigarettes avec filtres fumées finissent par être jetées de manière inappropriée.

En Suisse, les coûts du nettoyage des mégots dans les espaces publics s'élèvent à CHF 53 millions par année (chiffres 2011).

A Vevey, ville similaire à la nôtre, environ 11 millions de mégots sont jetés chaque année dans les rues.

La prévention ...combien peut-elle coûter ?

C'est au conseil municipal de trouver le meilleur moyen d'arriver à ce but. Cependant, à titre d'exemple voici une ébauche de ce que pourrait être une campagne de prévention.

Un tout ménage envoyé en même temps qu'un autre courrier communal des SI par expl.

	:	0
2 heures de graphisme	:	250
10'000 impressions A5 (5000 tout-ménage et 5000 pour la campagne)	:	entre 150
et 1200 en fonction du lieu d'impression		
Boîtes avec publicité environ 4000 boîtes à CHF 1.00 la boîte	:	4'000
Grands drapeaux de campagne – 5 pièces	:	500
Autocollants avec slogan 5000 pièces	:	<u>100</u>
TOTAL entre	:	5 et 6'000

On peut également imaginer que la Municipalité souhaite améliorer ce projet en ajoutant quelques cendriers extérieurs supplémentaires en ville de Monthey.. avec le même slogan !

#### Notre proposition pour la ville de Monthey ce soir

est donc de créer une petite boîte à mégots en métal avec le logo de Monthey ou avec un slogan. Un concours dans les écoles seraient également possible. Cette boîte ferait ainsi office de cendrier de poche, voir même de mini poubelle pour chewing-gums.

Par cette petite boîte de métal offerte dans le cadre d'une visite de nos citoyens à la déchetterie ou au marché par exemple ou vendue pour le prix symbolique de CHF 1.— à qui voudrait contribuer à la protection de l'environnement, la Commune de Monthey sensibiliserait le citoyen fumeur à cette problématique et lancerait ainsi une campagne d'informations pour une ville plus propre. Elle se présenterait comme une Commune responsable en distribuant des cendriers de poche.

#### Postulat

Par ce postulat, je demande au Conseil Communal, de budgétiser un montant pour 2019 afin de réaliser cette campagne « zéro mégots » ou d'utiliser le solde des CHF 60'000.— budgétisé pour 2018 pour la campagne antidéchets, car nous n'avons aucune information quant à son utilisation jusqu'à ce jour.

Notre responsabilité individuelle n'est-elle pas de protéger notre environnement ?

Diverses sources trouvées sur internet m'ont permis de faire cette présentation.

Je vous remercie pour votre attention.

Monthey, le 12 novembre 2018